

Programme d'études techniques

561.D0

Arts du cirque

Secteur
de formation

Arts

4

Décroche
tes **rêves**

Québec 

Programme d'études techniques

561.D0

Arts du cirque

Secteur
de formation

Arts

4

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Responsabilité et coordination du projet

Guy-Ann Albert

Responsable du secteur de formation « Arts »
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation

Coordination de l'équipe de production

Daniela Arendasova

Directrice pédagogique et enseignante
École nationale de cirque

Conception et rédaction

Daniela Arendasova

Directrice pédagogique et enseignante
École nationale de cirque

Pierrette Venne

Directrice artistique et enseignante
École nationale de cirque

Pierre Carrier

Yves Dagenais

Julie Lachance

Sylvain Rainville

André St-Jean

Enseignante et enseignants
École nationale de cirque

Claudine Dupré

Consultante en formation

Collaboration spéciale

Jean-François Pouliot

Consultant en formation pour la
version préliminaire du projet de formation

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des
programmes et du développement du ministère de
l'Éducation

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2004-04-00196

ISBN 2-550-42715-7

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement Vincent Beaulne et Lou Chartrand qui ont été consultés lors de l'élaboration du programme d'études, ainsi que Nicole Gendron qui a effectué la révision technique. Nous tenons également à souligner la contribution des personnes suivantes qui ont participé à la validation du projet de formation.

Jan Rock Achard

Conseiller en développement des arts de la scène

Louise Brunet

Conseillère en développement professionnel

Conseil québécois des ressources humaines en culture

Normand Beaumont

Artiste et formateur

École de cirque de Québec

Renée Côté

Responsable de la formation artistique professionnelle

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Marshall Garfield

Assistant de l'entraîneur chef

Cirque du Soleil

Nicolette Hazewinkel

Artiste et formatrice

École nationale de cirque

Yves Neveu

Responsable de la Table de formation

Regroupement En Piste

Krzysztof Soroczynski

Entraîneur chef

Cirque Éloïze

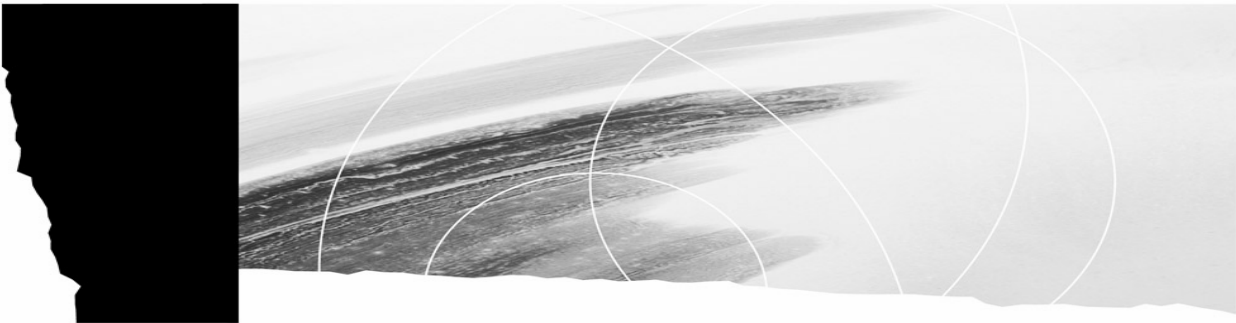
Alvin Tam

Artiste de cirque

Table des matières

Présentation du programme d'études	1
Particularités du programme d'études	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	19
Formation générale propre.....	31
Formation générale complémentaire	37
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique	53
Intentions éducatives en formation spécifique	55
Matrice des compétences	57
Harmonisation	61
Formation spécifique	
Analyser la fonction de travail.	63
Prévenir et traiter les atteintes à la santé et à la sécurité au travail.	65
Maintenir une condition physique répondant aux exigences de la pratique des arts du cirque.	67
Maintenir une condition psychologique adaptée à la pratique des arts du cirque.	69
Améliorer sa conscience corporelle	71
Faire des acrobaties au sol	73
Faire des équilibres.....	75
Faire de la jonglerie et de la manipulation d'objets.....	77
Faire des acrobaties aériennes.....	79
Exploiter des techniques de jeu théâtral.....	81
Exploiter des techniques de danse.....	83
Reconnaître les influences réciproques entre des formes d'art et les arts du cirque.....	85
Exploiter des éléments sonores et musicaux.....	87
Exploiter des techniques de voix.....	89

Effectuer une recherche d'information en relation avec la pratique des arts du cirque.....	91
Concevoir un scénario et en faire la mise en scène.	93
Concevoir un enchaînement chorégraphique.	95
Déterminer les techniques scéniques nécessaires à une prestation.....	97
Participer à la création et à la réalisation d'un spectacle de cirque.	99
Participer à un spectacle de cirque.	101
Gérer sa carrière.	103
Perfectionner ses techniques principales.....	105
Intégrer des techniques complémentaires à ses techniques principales.....	107
Interpréter un numéro multidisciplinaire.	109
Perfectionner sa technique de spécialité.	111
Intégrer des techniques complémentaires à sa spécialité.	113
Concevoir et produire un numéro dans sa spécialité.....	115
Présenter le numéro de sa spécialité.....	117



561.D0

Arts du cirque

Année d'approbation : 2004

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3 unités
Durée totale :	2 820 à 3 060 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	
Tronc commun et Voie de spécialisation A, Artiste de cirque généraliste :	2 160 heures-contact
Tronc commun et Voie de spécialisation B, Artiste de cirque spécialiste :	2 400 heures-contact

Durée maximale allouée à l'enseignement pratique : 1590 à 1785 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2.

En outre, en vertu de l'article 2, l'établissement d'enseignement peut établir des conditions particulières d'admission entre autres, réussir le concours d'entrée et être en excellente santé.

Présentation du programme d'études

Le programme *Arts du cirque* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Arts du cirque* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités pour chacune des voies de spécialisation.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Particularités du programme d'études

Dans le programme de DEC *Arts du cirque*, les exigences d'entrée ont été précisées afin de situer cette formation supérieure dans un cheminement en continuité. En effet, un programme d'études préparatoire permet aux jeunes de débiter une formation en arts du cirque tout en poursuivant leurs études secondaires. Ce programme est offert de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire; il combine la formation scolaire générale et la formation spécifique aux arts du cirque. Cette formation préparatoire comprend toutes les matières obligatoires du secondaire ainsi qu'une solide préparation physique et une formation technique et artistique dans des disciplines de base des arts du cirque et de la scène. Elle mène à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) et elle est offerte par l'École nationale de cirque. De plus, il est à noter qu'un réseau d'écoles préparatoires en arts du cirque est actuellement mis en place au Québec avec le soutien du ministère de la Culture et des Communications.

La personne qui a terminé le programme d'études préparatoire peut poursuivre son apprentissage des arts du cirque dans le programme de DEC *Arts du cirque*, à la condition notamment de réussir le concours d'entrée. La personne recherchée, qui a suivi ou non la formation préparatoire, doit démontrer qu'elle possède les acquis et le potentiel qui la rendent apte à débiter une formation supérieure en arts du cirque et à la compléter dans un intervalle de trois ans.

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

Tronc commun

- 045F Analyser la fonction de travail.
- 045G Prévenir et traiter les atteintes à la santé et à la sécurité au travail.
- 045H Maintenir une condition physique répondant aux exigences de la pratique des arts du cirque.
- 045J Maintenir une condition psychologique adaptée à la pratique des arts du cirque.
- 045K Améliorer sa conscience corporelle
- 045L Faire des acrobaties au sol.
- 045M Faire des équilibres.
- 045N Faire de la jonglerie et de la manipulation d'objets.
- 045P Faire des acrobaties aériennes.
- 045Q Exploiter des techniques de jeu théâtral.
- 045R Exploiter des techniques de danse.
- 045S Reconnaître les influences réciproques entre des formes d'art et les arts du cirque.
- 045T Exploiter des éléments sonores et musicaux.
- 045U Exploiter des techniques de voix.
- 045V Effectuer une recherche d'information en relation avec la pratique des arts du cirque.
- 045W Concevoir un scénario et en faire la mise en scène.
- 045X Concevoir un enchaînement chorégraphique.
- 045Y Déterminer les techniques scéniques nécessaires à une prestation.
- 045Z Participer à la création et à la réalisation d'un spectacle de cirque.
- 0460 Participer à un spectacle de cirque.
- 0461 Gérer sa carrière.

Voie de spécialisation A, Artiste de cirque généraliste

- 0463 Perfectionner ses techniques principales.
- 0464 Intégrer des techniques complémentaires à ses techniques principales.
- 0465 Interpréter un numéro multidisciplinaire.

Voie de spécialisation B, Artiste de cirque spécialiste

- 0467 Perfectionner sa technique de spécialité.
- 0468 Intégrer des techniques complémentaires à sa spécialité.
- 0469 Concevoir et produire un numéro dans sa spécialité.
- 046A Présenter le numéro de sa spécialité.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

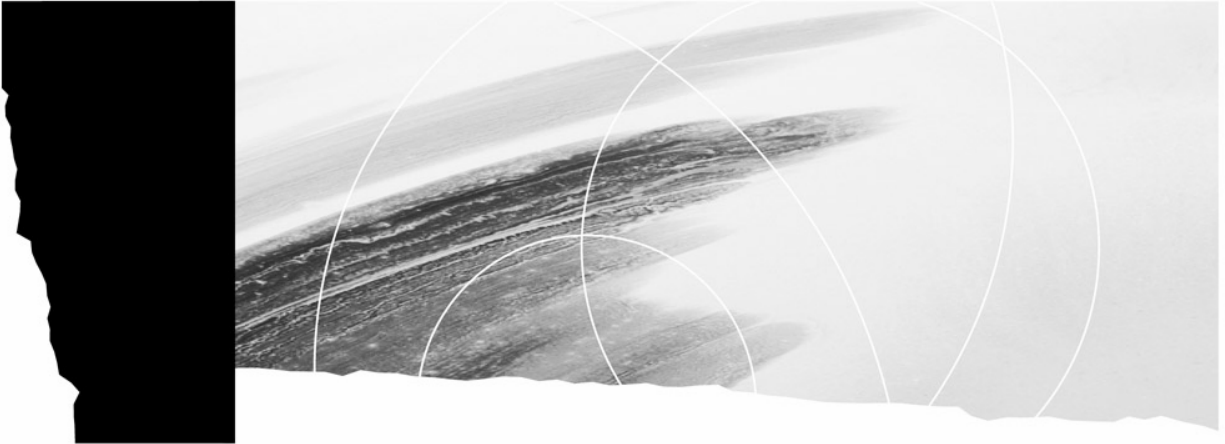
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit de cours destinés à assurer l'atteinte des objectifs et le respect des standards. Ils sont donnés entre autres en laboratoire, d'ateliers, de séminaires, de stages ou d'autres activités pédagogiques. Les établissements d'enseignement collégial ont la responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement des programmes.

Pour la composante de formation générale, il s'agit des éléments d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives de la formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou Humanités : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;

- porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;
- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Reconnaître le propos du texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte. |
| 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. |
| 3 Choisir les éléments d'analyse. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Langue d'enseignement et littérature

Code : 0002

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Langue d'enseignement et littérature

Code : 0003

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. • Pertinence du point de vue critique. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |
|---|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	3-1-4
Nombre d'unités :	2 2/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. |
| 2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée. |
| 3 Produire une argumentation sur une question philosophique. | <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Philosophie

Code : 000E

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. • Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau I)

Code : 0015

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral simple. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. • Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. • Échanges d'idées pertinents. • Prononciation, intonation et débit acceptables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau II)

Code : 0007

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 0008

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur. |
| 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. |
| 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau IV)

Code : 0009

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. |
| <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de la documentation. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé. |
| 2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé. | <ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques. |
| 3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière. | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. |
| 4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément**Critères de performance**

1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication. |
| 2 Déterminer un sujet et un objectif de communication. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication. |
| 3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information. |
| 4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression. |
| 5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit. |
| 6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Nombre d'heures-contact : 60
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. |
| 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical. |
| 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message. |
| 2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise. |
| 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical. |
| 4 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 000N

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. • Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. |
| 2 Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. |
| 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines. |
| 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. |
| 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Sciences humaines

Code : 000W

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

- Présentation de l'historique de la problématique.
- Utilisation des concepts et du langage appropriés.
- Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.

2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.

- Formulation claire d'une question.
- Sélection de données documentaires pertinentes.
- Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.

3 Établir des conclusions.

- Utilisation appropriée de la méthode choisie.
- Détermination de critères d'appréciation appropriés.
- Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.
- Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.</p> <p>2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.</p> <p>3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. • Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	Contexte de réalisation • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments	Critères de performance
1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. 2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique. 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	• Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. • Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). • Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

Langue moderne

Code : 000Z

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence****Contexte de réalisation**

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message oral.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne

Code : 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales de base.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	Contexte de réalisation • À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : – de situations de la vie courante; – de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	Critères de performance
1 Saisir le sens d'un message entendu.	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne

Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Langue moderne

Code : 0067

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues).
- À partir des documents à portée socioculturelle.
- À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.
- Utilisation appropriée du vocabulaire courant.
- Prononciation et intonation justes.
- Débit moyen dans un dialogue en langage courant.
- Cohérence dans l'expression du message.
- Réponses pertinentes aux questions posées.

4 Rédiger un texte de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.
- Justesse du vocabulaire.
- Cohérence de l'ensemble du texte.
- Respect des règles de présentation et de rédaction.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments	Critères de performance
1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.	• Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	• Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.	• Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	• Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	• Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie. |
| 2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis. | <ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins. |
| 3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes. | <ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. |
| 4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments	Critères de performance
1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	• Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2 Caractériser des courants artistiques.	• Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.
3 Commenter un produit artistique.	• Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Précisions sur la compétence**Critères de performance**

1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.

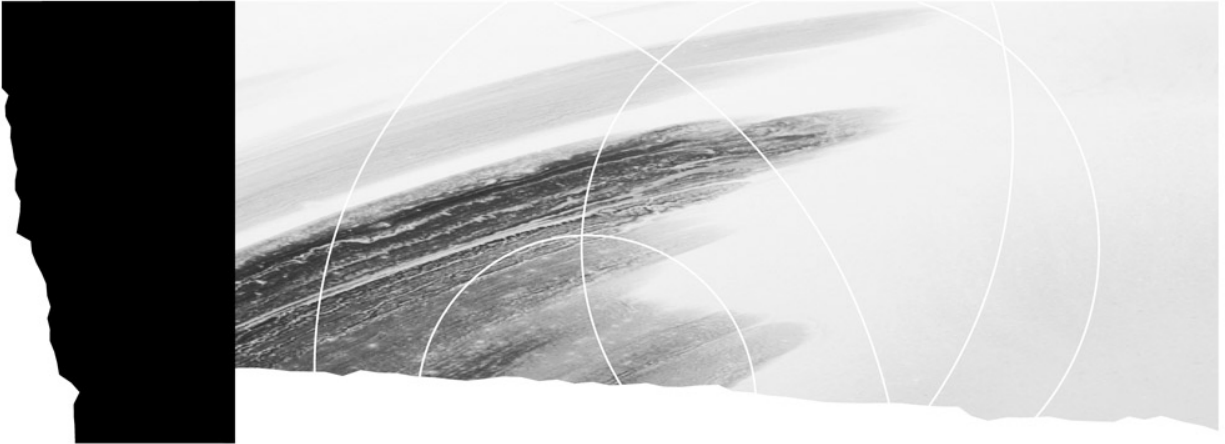
- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.

2 Utiliser le médium.

- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

**Intentions éducatives de la formation
spécifique**

Matrice des compétences

Harmonisation

**Objectifs et standards de la formation
spécifique**

Buts de la formation spécifique

Le programme *Arts du cirque* vise à former des artistes de cirque professionnels et polyvalents. Ces personnes sont ou bien généralistes, ou bien spécialistes d'une technique principale. Les généralistes exercent leur métier dans une combinaison de plusieurs techniques de cirque tandis que les spécialistes font carrière en développant principalement une technique. Les techniques de cirque sont rattachées aux six grandes familles des arts du cirque : aérienne, jonglerie et manipulation d'objets, équilibre, art clownesque, acrobatie et art équestre.¹ Les artistes de cirque intègrent dans leur pratique, d'autres techniques provenant du théâtre, de la danse et de la musique. Elles et ils effectuent des activités regroupées en cinq catégories de tâches : la création, l'interprétation, la production, la diffusion et la gestion de carrière.

En raison du caractère universel des arts du cirque, les artistes sont appelés à travailler partout dans le monde dans des contextes culturels et artistiques variés. Le cirque, les variétés, le théâtre, la danse, l'opéra, ainsi que les arts de la rue en sont les principaux milieux de diffusion. Les artistes de cirque peuvent travailler comme indépendants ou s'inscrire dans des spectacles produits par des compagnies ou des troupes. Elles et ils peuvent être appelés à participer à des collectifs, à travailler avec un partenaire ou encore, à travailler seuls.

Les artistes de cirque sont en relation avec de nombreuses personnes et doivent démontrer leur capacité à s'adapter et à s'intégrer dans des équipes ainsi qu'à travailler sous la direction d'un producteur, d'un directeur artistique, d'un metteur en scène, etc. Elles et ils doivent également collaborer avec le personnel technique et le personnel en charge de la logistique du spectacle. De plus, à cause des exigences physiques de la profession, les artistes doivent consulter régulièrement des professionnels de la santé.

Les artistes de cirque travaillent, dans la plupart des cas, avec du matériel, des appareils ou des accessoires. Ces derniers leur appartiennent ou sont fournis par l'employeur. Les artistes doivent parfois se procurer eux-mêmes leur équipement, choisir leur matériel, le faire concevoir, le faire fabriquer, l'installer et l'entretenir adéquatement.

La gestion de la carrière de ces artistes retient une part importante de leur temps. Elles et ils doivent constituer une clientèle, promouvoir leurs numéros, passer des auditions, négocier des contrats, etc. Les artistes étant souvent sur la route, elles et ils utilisent Internet et le courrier électronique pour rester en contact avec le monde, chercher du travail ou se faire connaître.

Le programme *Arts du cirque* est conçu de façon à permettre l'acquisition des qualités essentielles à l'exercice de la profession telles que l'autonomie, le sens des responsabilités et la capacité d'adaptation. Il permet également aux futurs artistes de cirque de développer une connaissance de soi qui les rend capables de faire des choix artistiques et techniques ainsi que de reconnaître et de choisir les contextes de travail qui leur conviennent le mieux.

Ce programme permet de concilier deux exigences de formation, soit la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée, notamment, par l'acquisition de compétences générales qui permettent aux personnes de se préparer physiquement et psychologiquement à la pratique des arts du cirque. Des compétences en acrobatie au sol, en acrobatie aérienne, en équilibre et en jonglerie sont développées dans cet axe de formation. Les compétences générales permettent également aux futurs artistes de cirque d'acquérir des habiletés en jeu théâtral, en danse et en musique. Finalement, des compétences en recherche, en communication ainsi qu'en santé et sécurité complètent ce volet de formation.

¹ Le programme *Arts du cirque* permet le développement des habiletés générales nécessaires à la personne qui souhaite entreprendre une formation en art équestre dans une école spécialisée.

La spécialisation nécessaire à l'intégration au marché du travail est assurée par l'acquisition de compétences particulières. Comme le programme tient compte des individus et des exigences de la profession, les compétences particulières sont organisées selon les deux voies de spécialisation :

Voie A : Artiste de cirque généraliste

Les personnes qui opteront pour cette voie seront en mesure de perfectionner des techniques appartenant à plus d'une famille des arts du cirque. La maîtrise de ces techniques facilitera leur intégration à des numéros multidisciplinaires, tant sur le plan de l'exécution que de l'interprétation.

Voie B : Artiste de cirque spécialiste

Les personnes qui s'engageront dans cette voie seront en mesure de perfectionner une technique principale tout en l'enrichissant de techniques complémentaires. Elles seront capables de concevoir, de produire et de présenter un numéro qui relève de leur spécialité.

Les deux voies de spécialisation préparent également les personnes à participer à la création et à la réalisation d'un spectacle. Elles permettent en outre aux futurs artistes de mettre au point des outils efficaces pour gérer leur carrière.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Arts du cirque* vise à :

- rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et de mener les activités associés à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneursip.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites pour ce qui est des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Arts du cirque*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- favoriser l'acquisition et l'intégration des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires à l'exercice de la profession d'artiste de cirque;
- développer l'habitude de communiquer avec ses partenaires et ses collaborateurs de façon professionnelle en utilisant le vocabulaire approprié;
- encourager l'artiste à rechercher et à donner un sens à sa démarche artistique, à sa pratique professionnelle ainsi qu'à son rôle dans la société;
- développer le sens critique et le goût du renouvellement tant sur le plan personnel que sur le plan artistique;
- soutenir la prise de risques sur le plan artistique et encourager l'audace sur les plans technique et physique;
- promouvoir l'innovation dans la création et l'interprétation et de ce fait, contribuer au développement et à l'évolution des arts du cirque.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES																	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	11	12	13	14	15	17	18	19	20
		Analyser la fonction de travail	Prévenir et traiter les atteintes à la santé et à la sécurité au travail	Maintenir une condition physique répondant aux exigences de la pratique des arts du cirque	Maintenir une condition psychologique adaptée à la pratique des arts du cirque	Améliorer sa conscience corporelle	Faire des acrobaties au sol	Faire des équilibres	Faire de la jonglerie et de la manipulation d'objets	Faire des acrobaties aériennes	Exploiter des techniques de jeu théâtral	Exploiter des techniques de danse	Reconnaître des influences réciproques entre des formes d'art et les arts du cirque	Exploiter des éléments sonores et musicaux	Exploiter des techniques de voix	Effectuer une recherche d'information en relation avec la pratique des arts du cirque	Concevoir un scénario et en faire la mise en scène	Concevoir un enchaînement chorégraphique	Déterminer les techniques scéniques nécessaires à une prestation
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	7	8	9	11	12	13	14	15	17	18	19	20
Perfectionner ses techniques principales	10	O	O	O	O	O	O	O	O	O			O						
Intégrer des techniques complémentaires à ses techniques principales	16	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	
Interpréter un numéro multidisciplinaire	21	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O		O				
Participer à la création et à la réalisation d'un spectacle de cirque	22	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Participer à un spectacle de cirque	23	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O		O				
Gérer sa carrière	24	O			O								O			O			O

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES																	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	11	12	13	14	15	17	18	19	20
		Analyser la fonction de travail	Prévenir et traiter les atteintes à la santé et à la sécurité au travail	Maintenir une condition physique répondant aux exigences de la pratique des arts du cirque	Maintenir une condition psychologique adaptée à la pratique des arts du cirque	Améliorer sa conscience corporelle	Faire des acrobaties au sol	Faire des équilibres	Faire de la jonglerie et de la manipulation d'objets	Faire des acrobaties aériennes	Exploiter des techniques de jeu théâtral	Exploiter des techniques de danse	Reconnaître des influences réciproques entre des formes d'arts et les arts du cirque	Exploiter des éléments sonores et musicaux	Exploiter des techniques de voix	Effectuer une recherche d'information en relation avec la pratique des arts du cirque	Concevoir un scénario et en faire la mise en scène	Concevoir un enchaînement chorégraphique	Déterminer les techniques scéniques nécessaires à une prestation
Perfectionner sa technique de spécialité	10	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐						
Intégrer des techniques complémentaires à sa spécialité	16	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Concevoir et produire un numéro dans sa spécialité	21	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Présenter le numéro de sa spécialité	22	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐				
Participer à la création et à la réalisation d'un spectacle de cirque	23	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Participer à un spectacle de cirque	24	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		☐				
Gérer sa carrière	25	☐			☐								☐			☐			☐

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Arts du cirque* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, de compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Analyser la fonction de travail.	Contexte de réalisation • À l'aide de données récentes sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les organismes et les entreprises du secteur. • À l'occasion de visites dans différents milieux des arts du cirque. • À l'occasion de rencontres avec des artistes et des spécialistes du milieu.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.	• Pertinence de l'information recueillie. • Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. • Reconnaissance des possibilités de pratique professionnelle.
2 Examiner les tâches liées à la fonction de travail.	• Examen complet des tâches, de leurs conditions d'exécution et de leurs critères de performance. • Reconnaissance de l'importance relative des tâches.
3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.	• Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la fonction de travail. • Examen complet des exigences liées à la déontologie.
4 Reconnaître la nature et la complémentarité des métiers liés à la production d'un spectacle de cirque.	• Reconnaissance des fonctions, rôles et responsabilités associés à chacun des métiers en tenant compte de la nature et de la taille de la production. • Caractérisation des relations de travail et des relations interpersonnelles qui s'établissent au cours d'une production. • Reconnaissance de la spécificité du rôle de l'artiste de cirque au sein de l'équipe de production.

Code : 045G

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Prévenir et traiter les atteintes à la santé et à la sécurité au travail.

Contexte de réalisation

- Dans différentes situations de travail.
- À partir de consignes et de données fournies par des personnes-ressources spécialisées.
- Avec le matériel approprié.
- Dans une salle d'entraînement ou sur les lieux d'une représentation publique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Analyser les risques pour la santé et à la sécurité au travail.

- Reconnaissance des facteurs de risques liés à l'environnement, au matériel et au facteur humain.
- Évaluation juste des conséquences des accidents.
- Proposition de solutions permettant de réduire les risques.
- Reconnaissance des droits et des responsabilités de l'artiste de cirque en ce qui a trait à la santé et à la sécurité au travail.

- 2 S'assurer de l'installation et du démontage sécuritaire du matériel.

- Analyse juste des mouvements et des charges liés à l'utilisation des appareils et des dispositifs de sécurité.
- Choix judicieux des composantes nécessaires à l'installation de l'équipement.
- Installation et démontage de l'équipement selon les règles de sécurité.
- Inspection rigoureuse de la qualité et du bon fonctionnement du matériel et des dispositifs de sécurité.

- 3 Donner les premiers soins.

- Évaluation correcte des signes vitaux.
- Choix des soins appropriés à la situation.
- Application correcte de la technique d'intervention.
- Intervention exécutée avec rapidité.
- Adoption d'une attitude rassurante à l'égard de la victime.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Maintenir une condition physique répondant aux exigences de la pratique des arts du cirque.	Contexte de réalisation • Pour le maintien d'une bonne condition physique générale et d'une préparation physique spécifique aux techniques pratiquées par l'artiste. • Avec ou sans accessoires. • Avec ou sans appareils de musculation • Dans un milieu approprié tel qu'un gymnase, un centre de conditionnement physique, un studio, etc.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Reconnaître ses besoins en matière de préparation physique.	• Analyse réaliste des exigences physiques, physiologiques et nutritionnelles liées aux activités. • Évaluation juste de sa condition physique. • Reconnaissance des écarts entre sa condition physique et les exigences liées à ses activités.
2 Élaborer son programme d'entraînement.	• Formulation d'objectifs réalistes. • Détermination des composantes physiques, techniques et tactiques appropriées. • Détermination appropriée du volume et de l'intensité des composantes physiques, techniques et tactiques. • Établissement d'un calendrier réaliste des cycles d'entraînement. • Reconnaissance des conséquences d'un programme mal adapté à ses capacités.
3 Valider son programme d'entraînement.	• Application rigoureuse du programme d'entraînement. • Évaluation juste de l'atteinte des objectifs du programme. • Ajustement approprié du programme d'entraînement.

- 4 S'entraîner.
- Application rigoureuse du plan d'entraînement.
 - Utilisation judicieuse des accessoires et des appareils de musculation.
 - Amélioration continue de ses habiletés et de ses capacités.
 - Ajustement de l'entraînement en fonction de sa progression.
 - Adoption d'attitudes contribuant à l'efficacité de l'entraînement.
 - Respect des règles de sécurité.
- 5 S'adapter à une situation liée à un traumatisme physique.
- Reconnaissance de la personne-ressource appropriée à la situation.
 - Estimation juste des conséquences physiques et psychologiques d'une blessure.
 - Adaptation de l'entraînement et du plan d'entraînement en fonction de la nature de la blessure.
 - Reconnaissance de l'importance du respect des recommandations médicales.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Maintenir une condition psychologique adaptée à la pratique des arts du cirque.

Contexte de réalisation

- Dans des situations professionnelles rencontrées par un artiste de cirque.
- Avec l'aide de personnes-ressources professionnelles.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Analyser les situations portant atteinte à son intégrité.

- Distinction des situations telles que : le travail sous pression, le stress, la peur, l'alimentation dysfonctionnelle, etc.
- Reconnaissance précise des manifestations associées aux différentes situations.
- Reconnaissance de l'origine des manifestations.
- Évaluation juste des conséquences des situations sur sa pratique.

- 2 Élaborer des stratégies contribuant au maintien d'une bonne condition psychologique.

- Reconnaissance de ses besoins.
- Prise en compte de ses besoins pour le choix des techniques permettant de :
 - développer sa confiance en soi;
 - se concentrer;
 - se motiver;
 - relaxer;
 - faire de la visualisation.
- Détermination des techniques appropriées au moment opportun.

- 3 Valider ses stratégies visant le maintien d'une bonne condition psychologique.

- Application judicieuse des stratégies élaborées.
- Évaluation juste des effets des stratégies sur sa pratique.
- Ajustement approprié des stratégies à sa pratique.

Code : 045K

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer sa conscience corporelle

Contexte de réalisation

- Au cours de classes d'entraînement, de périodes de création, de répétitions et de représentations publiques.
- À partir des indications d'une ou d'un chorégraphe, d'une metteuse ou d'un metteur en scène, d'une enseignante ou d'un enseignant, d'une ou d'un partenaire.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Accroître ses habiletés kinesthésiques et proprioceptives.

- Positionnement de chaque segment du corps en relation d'efficacité avec les segments adjacents.
- Autorégulation constante de l'alignement postural.
- Coordination globale et segmentaire efficace.
- Bonne synergie musculaire.
- Équilibration des énergies par la respiration.

2 Pratiquer des disciplines de maîtrise corporelle.

- Reconnaissance des particularités de différentes disciplines de maîtrise corporelle.
- Choix des disciplines de maîtrise corporelle les plus appropriées à ses besoins.
- Application judicieuse des principes et des techniques de maîtrise corporelle.

3 Accroître la synergie et l'expressivité du mouvement avec un ou des partenaires.

- Utilisation judicieuse de techniques de porté et de danse contact.
- Maintien constant de son rapport spatial à son ou à ses partenaires.
- Maintien constant de sa relation temporelle avec les actions de son ou de ses partenaires.
- Exploitation judicieuse de ses possibilités expressives lors des interrelations.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Faire des acrobaties au sol.	Contexte de réalisation • Au cours d'une séance d'entraînement ou d'une représentation publique. • Seul ou avec un ou des partenaires. • À l'intérieur ou à l'extérieur, dans un aménagement approprié. • Dans des conditions de travail variées. • Avec les vêtements et le matériel de protection appropriés. • Avec ou sans matériel acrobatique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Mettre le matériel en place.	• Choix judicieux du matériel. • Respect des normes de montage. • Vérification minutieuse du matériel. • Ajustement du matériel selon les besoins. • Disposition fonctionnelle et sécuritaire du matériel.
2 Se préparer pour les exercices d'acrobatie au sol.	• Échauffement approprié aux éléments et enchaînements à exécuter. • Application correcte des techniques de préparation mentale. • Reconnaissance des signes avant-coureurs et des causes possibles de blessures. • Repérage des difficultés et des problèmes liés à l'exécution des éléments ou des enchaînements. • Adaptation du contenu technique en fonction des contraintes.
3 Exécuter des éléments d'acrobatie au sol.	• Placement et alignement précis des segments corporels. • Actions musculaires précises, efficaces et coordonnées. • Constance du rythme. • Contrôle efficace de la respiration. • Orientation spatiale adéquate. • Synchronisme des actions musculaires avec le partenaire ou l'accessoire.

- | | |
|---|---|
| 4 Exécuter des enchaînements d'éléments d'acrobatie au sol. | <ul style="list-style-type: none">• Exécution correcte des éléments dans les enchaînements.• Dosage juste de l'effort musculaire dans les enchaînements.• Contrôle efficace de la respiration.• Mémorisation fidèle des enchaînements.• Rythme approprié des enchaînements.• Maintien d'une posture tonique.• Justesse de la réaction en rapport avec l'accessoire, l'espace de travail ou les actions du partenaire.• Établissement et maintien d'une relation de travail efficace avec le ou les partenaires.• Reconnaissance et application rapide des correctifs. |
| 5 Parer un partenaire. | <ul style="list-style-type: none">• Détermination de l'action appropriée à poser.• Application correcte des techniques.• Communication efficace avec le partenaire.• Respect de la déontologie. |
| 6 Ranger le matériel. | <ul style="list-style-type: none">• Respect des normes de démontage.• Entretien correct du matériel.• Rangement ordonné et sécuritaire. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Faire des équilibres.

Contexte de réalisation

- Au cours d'une séance d'entraînement ou d'une représentation publique.
- Sans partenaire.
- À l'intérieur ou à l'extérieur, dans un aménagement approprié.
- Dans des conditions de travail variées.
- Avec les vêtements et le matériel de protection appropriés.
- Avec ou sans matériel d'équilibre.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Mettre le matériel en place.

- Choix judicieux du matériel.
- Respect des normes de montage et d'accrochage.
- Vérification minutieuse du matériel.
- Ajustement du matériel selon les besoins.
- Disposition fonctionnelle et sécuritaire du matériel.

2 Se préparer pour les exercices d'équilibre.

- Échauffement approprié aux éléments et enchaînements à exécuter.
- Application correcte des techniques de préparation mentale.
- Reconnaissance des signes avant-coureurs et des causes probables de blessures.
- Repérage des difficultés et des problèmes liés à l'exécution des éléments ou des enchaînements.
- Adaptation du contenu technique en fonction des contraintes.

3 Exécuter des éléments statiques et dynamiques.

- Placement et alignement précis des segments corporels.
- Actions musculaires précises, efficaces et coordonnées.
- Maintien et contrôle aisés de l'équilibre.
- Reconnaissance et application rapide des correctifs.
- Contrôle efficace de la respiration.
- Constance du rythme dans l'exécution des éléments dynamiques.

- 4 Exécuter des enchaînements d'éléments statiques et dynamiques.
 - Exécution correcte des éléments dans les enchaînements.
 - Dosage juste de l'effort musculaire dans les enchaînements.
 - Contrôle efficace de la respiration.
 - Mémorisation fidèle des enchaînements.
 - Rythme approprié des éléments dans les enchaînements.
 - Maintien d'une posture tonique.
 - Reconnaissance et application rapide des correctifs.
- 5 Ranger le matériel.
 - Respect des normes de démontage.
 - Repérage des anomalies ou défauts.
 - Entretien correct du matériel.
 - Rangement ordonné et sécuritaire.

Code : 045N

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Faire de la jonglerie et de la manipulation d'objets.

Contexte de réalisation

- Au cours d'une séance d'entraînement ou d'une représentation publique.
- Seul ou avec un ou des partenaires.
- À l'intérieur ou à l'extérieur, dans un aménagement approprié.
- Dans des conditions de travail variées.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Mettre le matériel en place.

- Vérification minutieuse du matériel.
- Entretien correct du matériel.
- Aménagement fonctionnel et sécuritaire de l'aire de travail.

2 Se préparer pour la pratique de la jonglerie et de la manipulation d'objets.

- Échauffement approprié aux éléments et enchaînements à exécuter.
- Application correcte des techniques de préparation mentale.
- Repérage des difficultés et des problèmes liés à l'exécution des éléments ou des enchaînements.

3 Exécuter des éléments de jonglerie et de manipulation d'objets.

- Rythme approprié de l'exécution.
- Position corporelle appropriée.
- Justesse et précision de la distance et de la rotation des objets lancés.
- Amorti contrôlé des réceptions.
- Fluidité et aisance des mouvements corporels.
- Synchronisme et coordination des lancers avec ceux du ou des partenaires.
- Exécution sans interruption.

- 4 Exécuter des enchaînements d'éléments de jonglerie et de manipulation d'objets.
 - Exécution correcte des éléments dans les enchaînements.
 - Mémorisation fidèle des enchaînements.
 - Transition fluide d'un élément à un autre.
 - Réaction rapide et appropriée aux actions du ou des partenaires.
 - Rythme approprié des enchaînements.
 - Maintien d'une posture tonique.
 - Établissement et maintien d'une relation de travail efficace avec le ou les partenaires.
 - Reconnaissance et application rapide des correctifs.
- 5 Ranger le matériel.
 - Repérage des anomalies ou défauts.
 - Rangement ordonné et sécuritaire.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Faire des acrobaties aériennes.	Contexte de réalisation • Au cours d'une séance d'entraînement ou d'une représentation publique. • Seul ou avec un ou des partenaires. • Dans un aménagement approprié. • Dans le matériel de sécurité tel que longe, auto longe, filet, etc. • Dans une tenue vestimentaire appropriée.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Mettre le matériel en place.	• Choix judicieux du matériel. • Vérification minutieuse du matériel. • Respect des normes de montage et d'accrochage. • Ajustement du matériel selon les besoins. • Aménagement sécuritaire de l'espace de travail.
2 Se préparer pour les exercices d'acrobatie aérienne.	• Échauffement approprié aux éléments et enchaînements à exécuter. • Application correcte des techniques de préparation mentale. • Reconnaissance des signes avant-coureurs et des causes possibles de blessures. • Repérage des difficultés et des problèmes liés à l'exécution des éléments ou des enchaînements d'éléments.
3 Exécuter des éléments d'acrobatie aérienne.	• Placement et alignement précis des segments corporels. • Actions musculaires précises, efficaces et coordonnées. • Placement approprié de l'appareil en fonction de l'élément à exécuter. • Constance du rythme. • Contrôle efficace de la respiration. • Orientation spatiale adéquate. • Synchronisme des actions musculaires avec le partenaire ou l'accessoire.

4 Exécuter des enchaînements d'éléments d'acrobatie aérienne.

- Exécution correcte des éléments dans les enchaînements.
- Dosage juste de l'effort musculaire lors de l'enchaînement des éléments.
- Contrôle efficace de la respiration.
- Mémorisation fidèle du contenu des enchaînements.
- Rythme approprié des éléments des enchaînements.
- Maintien d'une posture tonique.
- Justesse de la réaction en rapport avec l'accessoire, l'espace de travail ou les actions du partenaire.
- Établissement et maintien d'une relation de travail efficace avec le ou les partenaires.
- Communication efficace avec le longueur.
- Reconnaissance et application rapide des correctifs.

5 Ranger le matériel.

- Respect des normes de démontage et de décrochage.
- Repérage des anomalies ou défauts.
- Rangement ordonné et sécuritaire.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Exploiter des techniques de jeu théâtral.	Contexte de réalisation • Au cours d'ateliers de création, d'ateliers d'exploration, de répétitions ou de représentations publiques. • À partir de l'analyse du projet artistique ou du rôle à interpréter. • À partir de consignes d'une metteuse ou d'un metteur en scène, d'une ou d'un chorégraphe. • Seul ou avec des partenaires. • À l'aide de lectures ou d'échanges avec des pairs.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Se préparer à la pratique du jeu théâtral.	• Préparation mentale appropriée à l'exercice du jeu théâtral. • Mise en train physique et vocale pertinente au jeu théâtral. • Exploitation créative des possibilités expressives de son corps. • Participation active aux jeux collectifs.
2 Créer un personnage.	• Recherche créative de la dimension physique et psychologique du personnage. • Compréhension juste du personnage dans son contexte et dans sa relation aux autres. • Démonstration d'une conscience et d'une maîtrise corporelle. • Facilité à travailler en improvisation. • Application constante des directives de jeu. • Utilisation judicieuse de l'espace scénique. • Réceptivité à l'égard des consignes et des critiques provenant des intervenantes ou des intervenants.

3 Interpréter un personnage.

- Justesse et authenticité dans les intentions de jeu.
- Constance dans la reproduction des intentions de jeu.
- Préparation personnelle appropriée au travail d'interprétation.
- Mise en jeu efficace du personnage au moyen de ses actions, de ses réactions et de son environnement physique.
- Enrichissement constant de la qualité d'interprétation du personnage.
- Présence manifeste sur scène.

Code : 045R

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exploiter des techniques de danse.

Contexte de réalisation

- Au cours de classes d'entraînement, de périodes de création, de répétitions et de représentations publiques.
- À partir des indications d'une enseignante ou d'un enseignant, d'une ou d'un chorégraphe.
- À l'aide d'un support musical ou d'indications rythmiques.
- En utilisant le vocabulaire de la danse.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Démontrer une maîtrise corporelle.

- Utilisation constante et aisée du placement et de l'alignement du corps et de ses segments dans leur globalité.
- Coordination globale et segmentaire dans l'exécution des mouvements dansés.
- Contrôle de l'équilibre et de l'action gravitaire.
- Reproduction précise des mouvements et des séquences.
- Intégration de la respiration en fonction du dynamisme et de la qualité du mouvement.

2 Exécuter un éventail de mouvements.

- Utilisation aisée d'une variété de pas.
- Exécution correcte de pas dans différentes directions, selon différents rythmes et dynamismes.
- Utilisation aisée d'une variété de sauts faisant appel à différents appuis, à différentes orientations et à des rythmes variés.
- Utilisation aisée d'une variété de tours exploitant différents appuis et différentes orientations.
- Reproduction d'une variété de pas, de sauts et de tours en combinaisons simultanées.

Code : 045R

3 Interpréter des séquences de mouvements dansés.

- Détermination d'intentions qui motiveront les séquences à reproduire.
- Rendu fidèle et sensible des mouvements et des liaisons des séquences à reproduire.
- Rendu fidèle et sensible de la musicalité, des dynamismes et des rythmes contenus dans les séquences.
- Utilisation judicieuse de l'espace.
- Investissement soutenu de sa sensibilité artistique dans l'exploitation des techniques de danse.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Reconnaître les influences réciproques entre des formes d'art et les arts du cirque.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'exposés, de conférences, de séminaires, de cours de perfectionnement ou de sorties culturelles.
- À l'occasion d'ateliers ou de périodes de création.
- À l'aide de livres spécialisés et de médias électroniques ou écrits.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Situer les arts du cirque dans leur contexte historique.

- Reconnaissance des principaux courants de l'histoire du cirque dans le monde.
- Mise en relation des réalités sociales, politiques et culturelles dans l'histoire contemporaine des arts du cirque.
- Reconnaissance des principaux regroupements, compagnies, familles et écoles de cirque dans le monde.
- Reconnaissance du rôle, de l'évolution et des contributions de l'artiste de cirque selon les époques et les contextes historiques.
- Curiosité constante par rapport au développement actuel des arts du cirque.

- 2 Établir des liens entre des formes d'art et les arts du cirque.

- Reconnaissance des principaux courants en théâtre, musique, danse, peinture, costume, etc.
- Reconnaissance d'œuvres appartenant à ces principaux courants.
- Établissement de liens entre les différentes formes d'art et le caractère multidisciplinaire des arts du cirque.
- Reconnaissance des influences des arts du cirque sur le développement actuel des autres formes d'art.

Code : 045S

3 Analyser des manifestations artistiques au regard de sa démarche artistique.

- Curiosité intellectuelle et artistique constante par rapport à toutes les manifestations artistiques.
- Renouvellement constant de sa réflexion sur l'art et ses manifestations.
- Analyse articulée de ses goûts et de son appréciation esthétique.
- Démonstration claire de sens critique relativement à sa propre démarche artistique et à celle d'autres créateurs.
- Repérage et consultation régulière des principales sources d'information liées aux domaines artistiques.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Exploiter des éléments sonores et musicaux.

Contexte de réalisation

- À partir d'une banque musicale.
- Avec de l'équipement multimédia et du matériel d'enregistrement.
- Avec l'aide de personnes-ressources.
- À partir de la Loi sur les droits d'auteur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser des pièces musicales.

- Reconnaissance des différentes sources sonores.
- Reconnaissance des structures, des rythmes et des styles des pièces musicales.
- Reconnaissance du vocabulaire musical.
- Expression claire des émotions ressenties à l'écoute des pièces musicales.

2 Explorer des possibilités sonores et musicales.

- Traitement créatif des éléments sonores, musicaux et rythmiques.
- Utilisation judicieuse des ressources musicales et technologiques.
- Explication claire de la démarche d'exploration et des résultats obtenus.
- Respect de la propriété intellectuelle et de la propriété artistique.

3 Proposer des environnements sonores et musicaux.

- Choix judicieux du contexte d'application.
- Choix judicieux des éléments sonores et musicaux.
- Utilisation créative des éléments sonores et musicaux.
- Cohérence de la proposition par rapport au contexte d'application.
- Consignes claires et complètes aux collaboratrices ou collaborateurs.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Exploiter des techniques de voix.	Contexte de réalisation • Au cours de périodes de création, de répétitions et de représentations publiques. • À partir des possibilités de son appareil vocal.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Faire des exercices d'échauffement de la voix.	• Utilisation efficace de techniques diversifiées de respiration, de posture, d'enracinement et d'émission vocale. • Placement et pose de la voix dans l'étendue de son registre. • Application rigoureuse d'une technique d'échauffement vocal. • Évaluation juste de ses besoins ainsi que des mesures à prendre concernant sa santé vocale.
2 Appliquer des techniques d'élocution et de projection.	• Application juste des techniques d'assouplissement de l'appareil phonateur. • Application des règles de la diction et de la phonétique. • Application efficace de techniques d'articulation, de prononciation, d'énonciation et de projection.
3 Interpréter un texte parlé ou chanté.	• Aisance dans l'utilisation de la voix chantée et parlée selon des rythmes et des registres variés. • Utilisation du niveau de langue approprié au besoin. • Projection de la voix appropriée à l'espace scénique. • Reconnaissance des intentions et des émotions liées au texte. • Interprétation juste et authentique du texte parlé ou chanté. • Reconnaissance des sources de stress vocal pouvant nuire à l'interprétation. • Application des mesures préventives et correctives appropriées. • Respect des limites de son appareil vocal.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Effectuer une recherche d'information en relation avec la pratique des arts du cirque.	Contexte de réalisation • À partir d'une demande ou d'un besoin. • Pour une recherche d'information sur des mouvements techniques, des éléments artistiques, des ressources humaines, des ressources matérielles, etc. • À l'aide d'un poste informatique et des logiciels appropriés. • À l'aide de sources de références variées telles que des spectacles, des expositions, des documents écrits ou visuels, etc.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Définir l'objet de la recherche.	• Description juste du contexte dans lequel s'inscrit la recherche. • Délimitation précise de l'objet de la recherche.
2 Recueillir l'information.	• Variété des sources d'information consultées. • Utilisation efficace des méthodes et des outils de recherche conventionnels et informatiques. • Pertinence de l'information retenue. • Collecte méthodique de l'information. • Relevé complet et exact des références. • Démonstration d'ouverture, de curiosité et de persévérance.
3 Analyser l'information recueillie.	• Organisation logique de l'information. • Interprétation juste de l'information. • Vérification de la validité de l'information. • Établissement de liens pertinents entre les données.
4 Faire la synthèse des résultats de la recherche.	• Choix judicieux des données à traiter. • Justification claire des choix. • Pertinence, clarté et cohérence de la synthèse. • Respect de la propriété intellectuelle et de la propriété artistique.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir un scénario et en faire la mise en scène.

Contexte de réalisation

- Au cours d'ateliers de création ou d'exploration, de répétitions ou de représentations publiques.
- Au cours de périodes de travail individuel ou collectif.
- À partir de réflexions, de discussions et de recherches personnelles.
- Avec les ressources financières disponibles.
- Avec l'aide de personnes-ressources.
- Dans un environnement de travail respectant les normes de sécurité.
- À partir d'un échéancier.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Trouver le sujet.

- Recherche de sources d'inspiration diversifiées.
- Exploration approfondie des sujets possibles.
- Détermination d'un sujet offrant de multiples possibilités de création.
- Documentation riche sur le sujet retenu.

2 Écrire le scénario.

- Investissement soutenu de son imaginaire pour le bénéfice du sujet.
- Choix judicieux de la technique d'écriture.
- Détermination juste des composantes dramaturgique et sémiologique du sujet.
- Écriture ordonnée des différentes composantes du sujet.
- Enrichissement constant de l'écriture et du sujet.
- Prise en compte de l'échéancier et des moyens disponibles.

3 Mettre en scène le scénario.

- Transposition du scénario au moyen de choix artistiques et techniques judicieux.
- Faisabilité des choix retenus.
- Intégration cohérente des composantes artistiques et techniques.
- Respect du scénario.
- Expression claire des besoins artistiques et techniques aux équipes de création et de production.
- Exploitation créative des ressources disponibles.

4 Valider la mise en scène.

- Organisation efficace des répétitions.
- Utilisation judicieuse de tous les éléments de production ou de création.
- Évaluation juste de la qualité de la mise en scène.
- Proposition de modifications pertinentes pour améliorer la mise en scène.
- Prise de décisions éclairées et assumées.
- Participation active et soutien à l'effort collectif.
- Attitude respectueuse envers tous les intervenantes ou intervenants.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Concevoir un enchaînement chorégraphique.	Contexte de réalisation • Au cours d'ateliers et de périodes de création. • À partir de réflexions, de goûts et de champs d'intérêt personnels. • Seul ou sous la supervision d'une ou d'un chorégraphe, d'une metteuse ou d'un metteur en scène. • Seul ou avec un ou des partenaires. • À l'aide de sources d'information variées.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Définir le concept.	• Détermination claire du thème sur lequel s'appuie le projet de création. • Recherche judicieuse de sources d'inspiration propres à approfondir le thème. • Définition claire de l'orientation artistique du projet.
2 Explorer les composantes du concept.	• Recherche exhaustive des possibilités d'exploitation du thème. • Utilisation créative de l'improvisation. • Utilisation intégrée des différents éléments musicaux, matériels et spatiaux. • Organisation efficace des sessions de travail.
3 Caractériser sa personnalité gestuelle.	• Exploitation créative des propositions d'éléments chorégraphiques. • Modulation et transformation juste de mouvements et d'éléments chorégraphiques en rapport avec le thème. • Investissement constant de sa sensibilité artistique dans le processus de création. • Reconnaissance des habiletés à améliorer en vue de répondre aux exigences de l'enchaînement chorégraphique.
4 Composer l'enchaînement chorégraphique.	• Définition claire du contenu et de la structure. • Intégration cohérente des composantes chorégraphiques, musicales, matérielles et spatiales. • Direction claire quant à l'interprétation nécessaire au rendu de l'enchaînement.

Code : 045X

- 5 Répéter l'enchaînement chorégraphique.
 - Respect du contenu et de la structure.
 - Appropriation sensible de l'enchaînement.
- 6 Parachever l'enchaînement chorégraphique.
 - Analyse critique de l'enchaînement.
 - Affinement des nuances qualitatives et techniques.
 - Utilisation constructive de la critique.
 - Rendu global harmonieux de l'enchaînement.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Déterminer les techniques scéniques nécessaires à une prestation.	Contexte de réalisation • Pour les techniques scéniques telles que : son, éclairage, gréage, technologies multimédias, etc. • À partir d'un scénario et d'un numéro. • Avec le soutien d'une équipe de création, d'une équipe de production et d'une équipe technique. • Avec les équipements scéniques appropriés. • À l'aide de documents techniques, de catalogues et autres outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Analyser les besoins de la prestation.	• Reconnaissance des ambiances proposées par le numéro. • Reconnaissance des techniques scéniques exigées pour traduire les ambiances. • Relevé précis des caractéristiques du lieu de la prestation. • Reconnaissance des exigences techniques des numéros inscrits au scénario.
2 Déterminer les ressources humaines et matérielles nécessaires à la prestation.	• Choix du matériel technique approprié. • Choix judicieux du personnel technique. • Évaluation réaliste de la faisabilité technique et logistique de la présentation du numéro.
3 Effectuer des essais.	• Organisation efficace des séances d'essai. • Respect des règles d'utilisation des équipements. • Communication claire avec le personnel technique. • Vérification des résultats des essais en fonction des effets recherchés. • Adaptation du choix des ressources humaines et matérielles en fonction du résultat des essais. • Respect des règles de sécurité.
4 Rédiger une fiche technique.	• Description juste et complète des besoins techniques et logistiques. • Organisation structurée de l'information. • Utilisation de la terminologie appropriée. • Souci de la qualité de la langue.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Participer à la création et à la réalisation d'un spectacle de cirque.

Contexte de réalisation

- Sous la direction d'une équipe de création.
- À partir de réflexions et d'échanges d'idées avec ses partenaires et avec l'équipe de création.
- En collaboration avec l'équipe technique et l'équipe de production.
- Pour des numéros individuels et collectifs.
- Dans des lieux aménagés en fonction des besoins des répétitions.
- Avec les ressources humaines et matérielles prévues par l'équipe de production.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 S'approprier le concept du spectacle.

- Analyse juste du projet et de la démarche de l'équipe de création.
- Reconnaissance de ses qualités et habiletés pouvant être exploitées dans le cadre du projet.
- Évaluation réaliste de sa capacité à répondre aux exigences du concept.
- Acceptation éclairée des orientations artistiques de l'équipe de création.

2 Explorer le concept.

- Ouverture à se faire diriger par l'équipe de création.
- Participation active et efficace à l'exploration.
- Contribution à l'enrichissement artistique et technique du concept.
- Adaptation des contenus technique et artistique au concept.
- Disposition à agir à titre « de mémoire vive ».

3 Collaborer à la production du spectacle.

- Respect du calendrier de production.
- Communication efficace et respectueuse avec les équipes technique et artistique.
- Application dans l'exécution des tâches assignées.
- Proposition de solutions appropriées aux problèmes rencontrés.

4 Répéter le spectacle.

- Exécution méthodique des tâches préalables à la répétition.
- Installation sécuritaire et vérification rigoureuse du matériel.
- Préparation physique et mentale appropriée aux exigences de la répétition.
- Application correcte des techniques d'assistance manuelle directe ou indirecte.
- Investissement total de sa sensibilité artistique et de sa maîtrise technique.
- Assimilation et intégration des contenus techniques et artistiques.
- Adaptation rapide aux modifications apportées.
- Disponibilité pour refaire et répéter l'ensemble des éléments du spectacle.
- Regard critique et constructif par rapport à sa prestation et à ses partenaires.
- Respect des règles de sécurité.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Participer à un spectacle de cirque.

Contexte de réalisation

- À l'occasion de représentations publiques.
- À partir des orientations artistiques données par les conceptrices ou concepteurs.
- Sous la supervision d'une équipe artistique.
- Avec la collaboration de l'équipe technique et de l'équipe de production.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Se préparer pour le spectacle.

- Aménagement approprié du lieu.
- Installation sécuritaire et vérification rigoureuse du matériel.
- Mise en place précise des accessoires, des costumes et des décors.
- Préparation personnelle respectant les conceptions en matière de maquillage, de coiffure et de costume.
- Préparation physique et mentale appropriée aux exigences du spectacle.
- Soutien mutuel et participation à l'effort collectif.

2 Présenter le spectacle.

- Investissement total de sa sensibilité artistique et de sa maîtrise technique.
- Communication sensible avec le public.
- Interprétation précise dans l'exécution des numéros.
- Interaction constante et vigilante avec ses partenaires.
- Application correcte des techniques d'assistance manuelle directe et indirecte.
- Renouvellement constant de son engagement technique et artistique d'une représentation à l'autre.
- Exécution minutieuse des tâches assignées.
- Respect des règles de sécurité.
- Respect de la déontologie.

Code : 0460

- 3 Faire un retour sur le spectacle et sur sa participation.
- Analyse constructive du déroulement du spectacle.
 - Regard critique par rapport à sa participation.
 - Démonstration d'ouverture et de discernement par rapport aux commentaires.
 - Détermination de moyens visant l'amélioration constante de la qualité de sa participation.

Code : 0461

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Gérer sa carrière.	Contexte de réalisation • À l'occasion de la planification et au cours de sa carrière d'artiste de cirque. • À l'aide d'outils de télécommunication. • Avec l'aide de personnes-ressources professionnelles. • À partir de modèles de documents. • À partir d'une banque d'employeurs potentiels.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Faire un bilan personnel.	• Reconnaissance de ses compétences, de ses qualités, de ses réalisations et de ses valeurs. • Reconnaissance des conditions et exigences liées à l'entrepreneurship. • Reconnaissance de ses limites et de ses faiblesses. • Détermination d'objectifs de carrière réalistes.
2 Faire sa mise en marché.	• Reconnaissance du type de marché correspondant à ses champs d'intérêts. • Établissement d'un plan d'affaires complet et réaliste. • Préparation minutieuse du matériel servant à faire sa promotion tel que : curriculum vitæ, portfolio, carte professionnelle, vidéo, site Web, etc. • Recherche efficace de sources de financement telles que : prêts, bourses, subventions, etc.

- 3 Appliquer des stratégies de recherche d'emploi.
- Repérage des sources d'information pertinentes.
 - Création et mise à jour régulière d'une liste de personnes-ressources professionnelles et d'employeurs potentiels.
 - Collecte d'information pertinente sur les employeurs potentiels, la nature et le statut des emplois offerts.
 - Préparation minutieuse des entrevues et des auditions.
 - Suivi rigoureux des démarches effectuées auprès des employeurs.
 - Négociation efficace de contrats.
 - Manifestation de perspicacité, de dynamisme et de persévérance.
- 4 Assurer son cheminement professionnel.
- Utilisation de moyens pertinents pour se tenir à jour dans le domaine des arts du cirque.
 - Planification de moyens efficaces et réalistes pour diversifier et améliorer ses compétences.
 - Mise à jour régulière du matériel servant à faire sa promotion.
 - Prise en compte de ses objectifs de carrière et de ses valeurs.
 - Reconnaissance des diverses possibilités de transition de carrière.

Code : 0463

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Perfectionner ses techniques principales.

Contexte de réalisation

- Au cours de séances d'entraînement ou d'ateliers de création ou d'exploration.
- Pour un minimum de deux techniques de cirque.
- Seul ou avec un ou des partenaires.
- Avec le matériel et les accessoires appropriés.
- Dans un lieu aménagé de façon appropriée.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Installer et vérifier le matériel.

- Choix judicieux du matériel.
- Vérification minutieuse du matériel.
- Respect des normes de montage ou d'accrochage.
- Ajustement du matériel selon les besoins.
- Disposition fonctionnelle et sécuritaire du matériel.

2 Se préparer à la pratique des techniques.

- Échauffement approprié aux techniques pratiquées.
- Élaboration et application d'un plan personnalisé de préparation mentale.
- Élaboration et application d'un plan permettant d'améliorer sa condition physique.
- Adaptation de l'entraînement en fonction de son état physique et mental.

3 Rechercher et développer des éléments techniques.

- Reconnaissance et exploitation judicieuse de ses capacités physiques.
- Variété des sources d'inspiration.
- Application d'une démarche rigoureuse d'expérimentation.
- Choix judicieux des éléments techniques.
- Démonstration d'un esprit d'initiative.
- Établissement et maintien d'une relation de travail efficace avec le ou les partenaires.

- | | |
|---|--|
| 4 Contrôler l'exécution des enchaînements techniques. | <ul style="list-style-type: none">• Contrôle des éléments techniques.• Définition d'une structure originale et logique pour les enchaînements.• Constance dans la réussite des enchaînements.• Exécution aisée des enchaînements.• Auto-évaluation objective de son travail.• Ajustement approprié de son plan d'entraînement.• Manifestation de détermination et de persévérance. |
| 5 Parer son partenaire. | <ul style="list-style-type: none">• Détermination de l'action appropriée à entreprendre.• Application correcte des techniques.• Communication efficace avec la ou le partenaire.• Respect de la déontologie. |
| 6 Démonter et ranger le matériel. | <ul style="list-style-type: none">• Respect des normes de démontage.• Repérage des anomalies ou défauts.• Entretien correct du matériel.• Rangement ordonné et sécuritaire. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intégrer des techniques complémentaires à ses techniques principales.

Contexte de réalisation

- Au cours de séances d'entraînement ou d'ateliers de création et d'exploration.
- Pour un minimum de deux techniques de cirque.
- Avec l'aide de personnes-ressources provenant des domaines artistiques et techniques.
- Seul ou avec un ou des partenaires.
- Avec le matériel et les accessoires appropriés.
- Dans un lieu aménagé de façon appropriée.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Choisir des techniques complémentaires.

- Reconnaissance de ses capacités physiques et de ses qualités artistiques.
- Exploration efficace de différentes techniques.
- Analyse judicieuse des besoins matériels.
- Justification des choix techniques et artistiques.

2 Développer les techniques choisies.

- Expérimentation exhaustive d'éléments et d'enchaînements techniques.
- Exploration créative de divers moyens d'expression.
- Détermination d'un processus d'apprentissage permettant le développement d'habiletés techniques et artistiques.
- Utilisation judicieuse des ressources humaines et matérielles.
- Exécution correcte des éléments et des enchaînements.
- Établissement et maintien d'une relation de travail efficace avec le ou les partenaires et les personnes-ressources.
- Respect des règles de sécurité.

- | | |
|--|---|
| <p>3 Expérimenter les possibilités d'adaptation des techniques complémentaires aux techniques principales.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Exploration créative des éléments techniques complémentaires dans la pratique des techniques principales. • Ajustement judicieux des éléments des techniques complémentaires. • Vérification rigoureuse de la faisabilité des éléments techniques complémentaires dans la pratique des techniques principales. • Préoccupation constante d'un renouvellement artistique et technique. |
| <p>4 Contrôler l'exécution des techniques complémentaires dans la pratique des techniques principales.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Définition d'une structure originale et logique pour les enchaînements. • Contrôle des éléments techniques. • Constance dans la réussite des éléments et des enchaînements. • Exécution aisée des enchaînements. • Auto-évaluation objective de son travail. • Ajustement approprié de son plan d'entraînement. • Intégration harmonieuse des techniques complémentaires aux techniques principales. • Manifestation de détermination, de persévérance et de discipline. |
| <p>5 Parer son partenaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination de l'action appropriée à entreprendre. • Application correcte des techniques. • Communication efficace avec le partenaire. • Respect de la déontologie. |

Code : 0465

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Interpréter un numéro multidisciplinaire.	Contexte de réalisation • Au cours de répétitions, de travaux d'ateliers et de représentations publiques. • Sous la direction d'une conceptrice ou d'un concepteur. • Avec l'aide de personnes-ressources provenant des domaines artistique et technique. • Avec un ou des partenaires. • Avec ou sans accessoires. • Dans un lieu aménagé de façon appropriée.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 S'approprier le concept du numéro.	• Analyse juste du concept. • Reconnaissance de ses forces. • Reconnaissance des habiletés à améliorer en vue de répondre aux exigences du numéro. • Évaluation réaliste de sa capacité à répondre aux exigences du concept.
2 Expérimenter le concept.	• Participation active et efficace à l'expérimentation. • Contribution à l'enrichissement artistique et technique du concept. • Adaptation des techniques au concept. • Ouverture aux idées des partenaires et des collaboratrices ou collaborateurs. • Respect des choix du ou des concepteurs.

3 Répéter le numéro.

- Préparation physique et mentale appropriée aux exigences du numéro.
- Amélioration constante de sa performance technique et artistique.
- Démonstration de persévérance, de rigueur et de discipline.
- Application correcte des techniques d'assistance manuelle directe et indirecte.
- Participation active et créative à l'évaluation du contenu technique et artistique du numéro.
- Respect des consignes.
- Rédaction claire d'une feuille de route décrivant ses actions.
- Établissement et maintien d'une relation de travail efficace avec les partenaires et les collaboratrices ou collaborateurs.
- Respect des règles de sécurité.

4 Présenter le numéro.

- Aménagement approprié du lieu.
- Installation sécuritaire et vérification rigoureuse du matériel.
- Préparation physique et mentale appropriée à la présentation du numéro.
- Respect de sa feuille de route.
- Interprétation précise dans l'exécution du numéro.
- Application correcte des techniques d'assistance manuelle directe et indirecte.
- Investissement total de sa sensibilité artistique et de sa maîtrise technique dans la prestation.
- Communication sensible avec le public.
- Renouvellement constant de son engagement technique et artistique, d'une prestation à l'autre.

5 Évaluer et améliorer la prestation.

- Regard critique et constructif par rapport à sa prestation, à celle de ses partenaires et au travail des collaboratrices et des collaborateurs.
- Analyse judicieuse de la réponse du public à la prestation.
- Amélioration et parachèvement du numéro.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Perfectionner sa technique de spécialité.

Contexte de réalisation

- Au cours de séances d'entraînement ou d'ateliers de création ou d'exploration.
- Seul ou avec un ou des partenaires.
- Avec le matériel et les accessoires appropriés.
- Dans un lieu aménagé de façon appropriée.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Installer et vérifier le matériel.

- Choix judicieux du matériel.
- Vérification minutieuse du matériel.
- Respect des normes de montage ou d'accrochage.
- Ajustement du matériel selon les besoins.
- Disposition fonctionnelle et sécuritaire du matériel.

2 Se préparer à la pratique de la technique.

- Échauffement approprié à la technique pratiquée.
- Élaboration et application d'un plan personnalisé de préparation mentale.
- Élaboration et application d'un plan permettant d'améliorer sa condition physique.
- Adaptation de l'entraînement en fonction de son état physique et mental.

3 Rechercher et développer des éléments techniques.

- Reconnaissance et exploitation judicieuse de ses capacités physiques.
- Variété des sources d'inspiration.
- Expérimentation novatrice du contenu artistique et technique.
- Choix judicieux du contenu.
- Démonstration d'un esprit d'initiative.
- Établissement et maintien d'une relation de travail efficace avec les collaboratrices et collaborateurs, le ou les partenaires.

- 4 Parfaire le contenu technique.
- Contrôle des éléments techniques.
 - Définition d'une structure originale et logique pour les enchaînements.
 - Personnalisation de sa gestuelle.
 - Intégration harmonieuse de la gestuelle aux enchaînements.
 - Constance dans la réussite des enchaînements.
 - Exécution aisée des enchaînements.
 - Auto-évaluation objective de son travail.
 - Ajustement approprié de son plan d'entraînement.
 - Manifestation de détermination et de persévérance.
 - Démonstration d'autonomie et de sens des responsabilités.
- 5 Parer son partenaire.
- Détermination de l'action appropriée à entreprendre.
 - Application correcte des techniques.
 - Communication efficace avec le partenaire.
 - Respect de la déontologie.
- 6 Démonter et ranger le matériel.
- Respect des normes de démontage.
 - Repérage des anomalies ou défauts.
 - Entretien correct du matériel.
 - Rangement ordonné et sécuritaire.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intégrer des techniques complémentaires à sa spécialité.

Contexte de réalisation

- Au cours de séances d'entraînement ou d'ateliers de création ou d'exploration.
- Avec l'aide de personnes-ressources provenant des domaines artistique et technique.
- Seul ou avec un ou des partenaires.
- Avec le matériel et les accessoires appropriés.
- Dans un lieu aménagé de façon appropriée.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Choisir des techniques complémentaires.

- Reconnaissance de ses capacités physiques et de ses qualités artistiques.
- Exploration efficace de différentes techniques.
- Analyse judicieuse des besoins matériels.
- Justification des choix techniques et artistiques.

2 Développer les techniques choisies.

- Expérimentation exhaustive d'éléments et d'enchaînements techniques.
- Exploration créative de divers moyens d'expression.
- Détermination d'un processus d'apprentissage permettant le développement d'habiletés techniques et artistiques.
- Utilisation judicieuse des ressources humaines et matérielles.
- Exécution correcte des éléments et des enchaînements.
- Établissement et maintien d'une relation de travail efficace avec le ou les partenaires et les personnes-ressources.
- Respect des règles de sécurité.

3 Expérimenter les possibilités d'adaptation des techniques complémentaires à sa spécialité.

- Exploration créative des éléments des techniques complémentaires dans la pratique de sa spécialité.
- Ajustement judicieux des éléments des techniques complémentaires.
- Vérification rigoureuse de la faisabilité des éléments des techniques complémentaires dans la pratique de sa spécialité.
- Préoccupation constante d'un renouvellement artistique et technique.

- | | | |
|---|--|--|
| 4 | <p>Contrôler l'exécution des techniques complémentaires dans la pratique de sa spécialité.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Définition d'une structure originale et logique pour les enchaînements. • Contrôle des éléments techniques. • Constance dans la réussite des éléments et des enchaînements. • Exécution aisée des enchaînements. • Auto-évaluation objective de son travail. • Ajustement approprié de son plan d'entraînement. • Intégration harmonieuse des techniques complémentaires à sa spécialisation. • Manifestation de détermination, de persévérance et de discipline. |
| 5 | <p>Parer son partenaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination de l'action appropriée à entreprendre. • Application correcte des techniques. • Communication efficace avec le partenaire. • Respect de la déontologie. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et produire un numéro dans sa spécialité.

Contexte de réalisation

- À partir de réflexions, de recherches personnelles et de ressourcements tirés de disciplines artistiques variées.
- Avec l'aide de personnes-ressources provenant des domaines artistique et technique.
- Seul ou avec un ou des partenaires.
- Dans un lieu aménagé de façon appropriée.
- Avec ou sans accessoires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Définir le concept du numéro.

- Détermination claire d'un thème sur lequel s'appuie le projet de numéro.
- Recherche de sources d'inspiration propres à approfondir le thème.
- Définition claire de l'orientation artistique et technique du projet de numéro.

2 Établir un échéancier et un budget d'exploration, de conception et de production.

- Évaluation juste des besoins techniques et artistiques du projet.
- Établissement d'un calendrier réaliste des étapes nécessaires à la réalisation du projet.
- Estimation juste des coûts reliés au projet.

3 Explorer les composantes artistiques et techniques du concept.

- Choix des composantes techniques et artistiques appropriées au thème choisi.
- Organisation efficace des sessions de travail d'exploration.
- Expérimentation exhaustive et créative des contenus techniques et artistiques en fonction du thème.
- Validation rigoureuse du contenu de l'expérimentation.
- Établissement et maintien d'une relation de travail efficace avec les partenaires et les collaboratrices ou collaborateurs.
- Respect des règles de sécurité.

- | | |
|---|--|
| 4 Construire le numéro. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition claire de la dramaturgie du numéro. • Choix judicieux des contenus techniques et artistiques. • Création d'enchaînements originaux respectant la dramaturgie du numéro. • Qualité de l'exécution des enchaînements lors des répétitions. |
| 5 S'assurer de la réalisation de la production. | <ul style="list-style-type: none"> • Ajustements appropriés des besoins relatifs au matériel et aux ressources humaines nécessaires à la réalisation du numéro. • Communication soutenue et explicite avec les collaboratrices ou collaborateurs. • Suivi efficace du calendrier des étapes de production. • Gestion efficace du budget de production. |
| 6 Mettre la dernière main au numéro. | <ul style="list-style-type: none"> • Intégration harmonieuse de toutes les composantes du numéro. • Exécution aisée et stable du numéro. • Aisance et sensibilité dans l'interprétation du numéro. • Rédaction claire et explicite de la fiche technique du numéro. • Évaluation juste et continue du processus de conception et de production. |

Code : 046A

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Présenter le numéro de sa spécialité.

Contexte de réalisation

- Au cours de répétitions, de travaux d'ateliers et de représentations publiques.
- Avec l'aide de personnes-ressources provenant des domaines artistique et technique.
- Avec un ou des partenaires.
- Avec ou sans accessoires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Se préparer pour les répétitions et les présentations.

- Établissement officiel des conditions nécessaires à la présentation du numéro.
- Évaluation réaliste des lieux et des conditions applicables à la présentation du numéro.
- Installation sécuritaire et vérification rigoureuse du matériel nécessaire aux répétitions et à la présentation du numéro.
- Exécution méthodique des tâches préalables à la répétition et à la présentation du numéro.
- Préparation physique et mentale appropriée aux exigences du numéro.

2 Faire les répétitions.

- Communication explicite avec tout le personnel technique.
- Adaptation efficace aux lieux et aux conditions qui entourent une prestation.
- Application correcte des techniques d'assistance manuelle directe et indirecte.
- Investissement total de sa sensibilité artistique et de sa maîtrise technique.
- Détermination juste des modifications nécessaires au bon fonctionnement de la prestation.
- Démonstration d'ouverture et de discernement dans le processus des répétitions.
- Respect des règles de sécurité.

- 3 Exécuter le numéro devant un public.
- Investissement total de sa sensibilité artistique et de sa maîtrise technique.
 - Interprétation précise dans l'exécution du numéro.
 - Communication sensible avec le public.
 - Application correcte des techniques d'assistance manuelle directe et indirecte.
 - Prise de décision rapide et sensée dans les situations inhabituelles.
 - Renouvellement constant de son engagement artistique et technique, d'une prestation à l'autre.
- 4 Évaluer et améliorer la prestation.
- Regard critique et constructif par rapport à sa prestation, à celle de ses partenaires et au travail des collaboratrices ou collaborateurs.
 - Analyse judicieuse de la réponse du public à la prestation.
 - Amélioration et parachèvement du numéro.

